

## Questions orales

• (1450)

[Français]

**M. Léonel Beaudoin (Richmond):** Monsieur le président...

**M. l'Orateur:** Je m'excuse auprès de l'honorable député de Richmond, mais l'honorable député de Vegreville M. Mazankowski invoque le Règlement.

[Traduction]

**M. Mazankowski:** J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Je ne crois pas que le ministre de la Consommation et des Corporations écoutait quand je lui ai posé ma question et je demanderai la permission de la répéter.

**M. l'Orateur:** Je reviendrai tout à l'heure au député. Je croyais qu'il voulait poser une question supplémentaire.

## PRÉSUMÉ REFUS DU MINISTRE DE SE SOUMETTRE AUX MESURES DE SÉCURITÉ DANS LES AÉRODROMES

[Français]

**M. Léonel Beaudoin (Richmond):** Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire.

La question des tarifs existe, de même que celle de la sécurité. J'aimerais demander à l'honorable ministre des Transports s'il peut dire à la Chambre si le projet de loi qu'il présente actuellement est important, parce que, selon ce qu'on a su ces jours derniers, il a refusé de se faire passer au peigne fin, comme tout le monde doit le faire, dans l'intérêt de la sécurité des passagers?

**M. l'Orateur:** A l'ordre. L'honorable député reconnaîtra que sa question, posée dans ces termes, n'est pas recevable.

## LES RÈGLEMENTS RELATIFS AUX VOLS NOLISÉS—LES MESURES MINISTÉRIELLES POUR LA SAUVEGARDE DES INTÉRÊTS DU PUBLIC

[Traduction]

**M. Don Mazankowski (Vegreville):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais répéter la question que j'ai déjà posée au ministre de la Consommation et des Corporations et lui demander si son ministère s'occupe d'étudier les nouveaux règlements et les répercussions qu'ils auront sur les passagers du transport aérien par vol nolisé pour s'assurer qu'ils seront traités avec justice et que l'intérêt public sera sauvegardé?

**L'hon. Herb Gray (ministre de la Consommation et des Corporations):** Monsieur l'Orateur, je me ferai un plaisir de faire étudier cette question dans la mesure où elle relève de mon ministère plutôt que de la Commission canadienne des transports.

\* \* \*

## LES COMMUNICATIONS

## BELL CANADA—LES SUBVENTIONS AUX FILIALES—L'OPPORTUNITÉ D'UN RECOUVREMENT

**M. Terry Grier (Toronto-Lakeshore):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. Étant donné que le contribuable canadien semble financer, tout du moins indirectement, les dépenses de recherche et de développement de l'American Telephone and Telegraph Company, comme l'ont indiscuta-

[L'hon. M. Marchand.]

blement démontré des témoignages récents devant la Commission canadienne des transports, le ministre envisage-t-il de cesser de subventionner d'autres filiales et envisage-t-il de demander le remboursement partiel ou intégral des 43 millions de dollars versés aux filiales de la Bell depuis 1965-1966?

**L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce):** Monsieur l'Orateur, comme je n'admets pas la prémisse de cette question, ma réponse est non.

**M. Grier:** Dans ce cas, monsieur l'Orateur, je demanderais au ministre s'il envisage d'enquêter sur ces allégations pour pouvoir assurer à la Chambre que ces sommes n'ont pas été utilisées mal à propos?

\* \* \*

## LA SANTÉ

## LES PRIX DES MÉDICAMENTS ET LA CONFÉRENCE SUR LES PENSIONS DE VIEILLESSE

**M. P. B. Rynard (Simcoe-Nord):** J'aimerais poser une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Vu la réunion qui doit avoir lieu vendredi prochain entre le ministre et ses homologues provinciaux pour discuter l'augmentation des pensions de vieillesse qui s'impose depuis longtemps, puis-je lui demander s'il sera question des médicaments, à cause du problème difficile que pose leur coût pour les vieillards malades?

[Français]

**L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Non, monsieur l'Orateur.

[Traduction]

**M. Rynard:** Une question supplémentaire. Le ministre inscrirait-il cette question à l'ordre du jour?

\* \* \*

## LE CANADIEN NATIONAL

## LA SUPPRESSION DE CERTAINS EMPLOIS

**M. Dan McKenzie (Winnipeg-Sud-Centre):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Transports sur la question très urgente de l'abolition d'emplois par la compagnie de télécommunications du CN. Le syndicat des télécommunications du CN a été informé que les membres de son service de télégraphe public allaient subir une coupe sombre dans leurs métiers respectifs. J'ai écrit au ministre à ce sujet.

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. Le député voudrait-il se rasseoir? Il a la parole pour poser une question et devrait le faire aussi rapidement que possible.

**M. McKenzie:** J'y arrive, monsieur l'Orateur. Le ministre assurerait-il la Chambre et le syndicat que ces licenciements n'auront pas lieu, et le CN essaie-t-il d'abandonner le domaine des télécommunications?

**L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports):** Monsieur l'Orateur, je crois que le député obtiendrait une réponse plus rapidement s'il adressait sa question au ministre compétent, c'est-à-dire au ministre des Communications.

**Des voix:** Oh, allons.

**M. l'Orateur:** A l'ordre.